
Sociologie de l'institution familiale

Irène Théry



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15349>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 592-594

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Irène Théry, « Sociologie de l'institution familiale », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2002, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15349>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie de l'institution familiale

Irène Théry

Irène Théry, *directrice d'études*

Les transformations de l'ordre normatif en matière sexuelle

- 1 LE séminaire de cette année a été consacré à une analyse des principales difficultés théoriques que soulève l'étude sociologique de la notion de consentement en matière sexuelle. En effet, si nos travaux de l'année précédente avaient établi le caractère central de la référence au consentement à l'acte sexuel dans les transformations normatives contemporaines (en particulier, mais pas seulement, au plan juridique), ils avaient aussi permis de percevoir la complexité d'une telle référence, et la difficulté d'en proposer une étude proprement sociologique. En effet, l'importance accordée au consentement est en général rapportée à une évolution des sociétés occidentales dans le sens d'une « individualisation ». Or ce concept est aujourd'hui utilisé de façon diverses, voire contradictoires, selon qu'il met en cause le dualisme individu/société (voir par exemple N. Elias, *La société des individus*; Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme*), ou qu'à l'inverse il accrédite une dichotomie entre l'individuel et le social (voir par exemple la référence au « *self* » dans les travaux d'Anthony Giddens). Dans ce dernier cas, la référence croissante au consentement à l'acte sexuel est présentée comme une « victoire » de l'individu sur les conventions sociales, et spécifiquement les institutions. Selon cette perspective, l'individualisation et la « désinstitutionnalisation » ne font qu'un.
- 2 Or, il paraît clair que nous assistons, de fait, à l'émergence de formes nouvelles d'institution, à une « institutionnalisation » : des comportements qui étaient considérés comme ne relevant pas d'une régulation sociale, et *a fortiori* de règles juridiques, sont requalifiés par la législation récente en infractions, et font l'objet d'un traitement judiciaire. Ce constat oblige à revenir sur les enjeux théoriques plus fondamentaux qui organisent des analyses sociologiques contradictoires de la socialisation sexuelle. Étant

donné la place occupée dans le débat social comme dans le débat académique par les dichotomies (individu/société ; nature/culture ; sexe/genre ; famille/société ; privé/public, etc.), la question du dualisme a été le fil conducteur de ce séminaire. Trois séquences ont organisé nos réflexions.

- La première a été consacrée à la question du dualisme individu/société en sociologie de la famille. Elle a été étudiée en référence à la notion d'institution, à partir de l'étude de deux textes littéraires (la *Leffre au père*, de Kafka ; la séquence du « baiser du soir » dans deux passages de *À la Recherche du temps perdu*), et d'un ensemble d'écrits sociologiques et philosophiques (textes de N. Elias, C. Casto-riadis, V. Descombes en particulier).
 - La deuxième a porté sur le dualisme sexe/genre, en référence à l'opposition nature/culture ou encore à l'opposition biologique/social. Pour introduire la question, on s'est appuyé ici sur l'analyse de deux ouvrages français, *Masculin/féminin* (F. Héritier) et *La domination masculine* (P. Bourdieu), en les situant en particulier en référence aux diverses conceptions d'une sociologie du « *gender* » dans l'anthropologie anglo-saxonne. La notion sociologique de « distinction de sexe » a été introduite à partir d'un texte en cours de publication (C. Barraud, présentation de l'ouvrage collectif *Sexe relatif et sexe absolu*).
 - La troisième séquence a été consacrée à l'analyse de la notion de sexualité dans la sociologie contemporaine, selon une démarche d'anthropologie comparée. On s'est appuyé ici en particulier sur l'analyse de l'article de M. Godelier « Qu'est-ce qu'un acte sexuel ? » et de l'article « Sexualité » de S. Breton dans la dernière édition du *Dictionnaire d'anthropologie et d'ethnologie* sous la direction de P. Bonté et M. Izard. La difficulté de la sociologie à se différencier d'une approche naïvement « sexologique » des comportements sexuels a été mise en relation avec la prégnance spécifique de la pensée dualiste dans ce domaine de recherche. Le « paradoxe du dualisme » est alors apparu plus clairement. Alors que la série des dichotomies individu/société ; esprit/corps ; sexe/genre est souvent perçue comme fondant une vision artificialiste du social, la croyance fondamentale sur laquelle elle repose semble plutôt être une vision naturaliste du « soi ».
- 3 En prolongement des travaux du séminaire, Irène Théry a organisé, en collaboration avec Yan Thomas, une journée d'étude commune au Centre de recherche politiques Raymond-Aron et au Centre des normes, le 14 décembre 2000 à Paris, intitulée « L'institutionnel et le symbolique » ; intervenants : M. Canto-Sperber, Y. Thomas, S. Breton, M. Tort, I. Théry, M. Godelier, A. Ehrenberg, V. Descombes, D. de Coppet, O. Cayla.

Publications

- Direction de *L'un et l'autre sexe*, n° sp. de *Esprit*, mars-avr. 2001.
- Avec C. Martin, « Marriage, cohabitation and pacs in France », *International Journal of Family Law*, fév. 2001.
- « La côte d'Adam », *Esprit*, mars-avr. 2001, p. 10-22.
- « Maternité et mixité », dans *Maternité, affaire privée, affaire publique*, sous la dir. d'Y. Knibiehler, Paris, Bayard, 2001, p. 251-270.
- « Mariage : les enjeux contemporains », dans *Mariage, mariages*, sous la dir. de C. Bontemps, Paris, PUF, 2001, p. 73-88.

INDEX

Thèmes : Sociologie